

200 navires de croisière polluent plus que toutes les voitures d'Europe

Les 203 navires de croisière passés le long des côtes européennes ont émis à eux seuls plus que les 260 millions de véhicules de tourisme comptabilisés en Europe en 2017. (photo d'illustration) | FOTOLIA

OUEST-FRANCE Modifié le 06/06/2019 à 17h55

Une étude réalisée par l'ONG Transport et environnement, publiée mercredi 5 juin, montre que les ports européens sont particulièrement touchés par la pollution liée aux navires de croisière. Ainsi, en France, Marseille arrive en tête et en 8e position européenne. Dans l'ensemble, les quelques deux cents navires de croisière recensés sur les côtes européennes ont émis plus d'oxyde de soufre que les 260 millions de voitures en Europe.

Ces dernières années, les données, enquêtes et reportages réalisés sur l'impact des navires de croisière sur l'environnement se sont multipliés, donnant un nouveau visage à ce [tourisme](#) de masse. Après la [grogne début juin des habitants de Venise](#) liée au passage de ces [paquebots à quelques mètres de la ville](#), une étude réalisée par l'[ONG Transport et environnement](#), publiée mercredi 5 juin, met en lumière l'impact du carburant utilisé sur les émissions d'oxyde de soufre et d'azote.

Dans le palmarès des cinquante ports les plus pollués d'[Europe](#) par ces émissions se trouvent cinq ports français : Marseille est 8e ; Le Havre, 21e ; Nice, 39e ; Cannes, 41e ; et La Seyne-sur-Mer, 49e. **« Par exemple, les 57 navires de croisière qui ont fait escale à Marseille, en 2017, ont émis autant de NOx [Oxydes d'azote] que le quart des 340 000 voitures de tourisme de la ville. »**

200 navires polluent plus que 260 millions de voitures

Ainsi, dans certaines petites villes portuaires à très forte valeur touristique comme Civitavecchia ou Venise en Italie, les navires de croisière émettent finalement plus d'oxydes d'azote que la totalité des émissions faites par les voitures particulières des habitants.

Autre exemple, cette fois lié à l'oxyde de soufre : les 203 navires de croisière passés le long des côtes européennes ont émis à eux seuls plus que les 260 millions de véhicules de tourisme comptabilisés en Europe en 2017.

La côte espagnole est la plus exposée à la pollution de l'air par les navires, avec des émissions cinquante fois plus importantes que les 23 millions de véhicules de tourisme espagnols.

Normes environnementales différentes entre Méditerranée et Manche

Pourquoi une telle disparité d'émission de soufre ? **« Le carburant n'est pas le même que celui**

qu'on met dans les voitures. C'est en fait le déchet des raffineries, qui n'est pas raffiné, qu'on ne peut pas mettre dans nos véhicules. C'est une sorte de pâte noire qui a besoin d'être chauffée très fort pour pouvoir être utilisée. Ce carburant est très soufré. Lorsque les navires, surtout de croisière, qui arrivent très proches des centres-villes, arrivent ou partent, ça pollue énormément. C'est aussi le cas lorsqu'ils restent à quai, puisqu'ils ont besoin d'utiliser le carburant pour alimenter en électricité tout le navire de croisière », a expliqué Charlotte Lepitre, coordinatrice du réseau Santé-Environnement de France Nature Environnement, qui a participé à l'étude, à France Info.

Le rapport signale d'ailleurs que de nouvelles possibilités sont offertes à ces navires avec, notamment des branchements électriques spécifiques. Seulement, les accords économiques font qu'il existe des taxes sur l'électricité mais pas sur le pétrole. Une piste proposée pour améliorer la situation.

Si les ports du pourtour méditerranéen sont également plus touchés que ceux qui longent la Manche, c'est en raison de normes différentes. Si Honfleur est loin de ressembler à Marseille et bien que Le Havre fasse malgré tout partie du palmarès, c'est parce que son port est situé dans une zone où la réglementation environnementale est plus drastique : la Manche et la mer du Nord sont classées en zones Seca (Sulphur emission control areas), obligeant tous les bateaux à consommer un carburant limité à 0,1 % de soufre contre 1,5 % en Méditerranée.